

Département de Haute-Savoie (74)



**REVISION DU PLU
EVIAN-LES-BAINS**

Plan de zonage
Approuvé le 3 février 2025



LEGENDE

Zonage

- UA : Zone du centre-ville dense
- UAH : Zone du centre historique
- UB : Zone d'habitat collectif
- UC : Zone d'habitat de moyenne densité
- UC1 : Zone d'habitat de moyenne densité
- UD : Zone résidentielle du hameau Route de Chonnay
- UP : Zone à vocation d'habitat résidentiel
- UP1 : Zone du lotissement des Materons
- UE : Zone d'équipements publics ou collectifs
- UT : Zone d'équipements touristiques
- UT1 : Zone de l'établissement thermal
- UTE : Zone d'équipement du centre-ville
- UGv : Zone à vocation d'accueil des gens du voyage
- UX : Zone d'activités
- UZ : Zone ferroviaire
- N : Zone naturelle
- Ng : Zone de golf autorisant une construction limitée
- Ni : Zone naturelle littorale
- Nt : Zone naturelle à vocation touristique
- A : Zone agricole

Prescription surfacique

- Emplacements réservés (EBC) (L.113-1 CU)
- Emplacements réservés (les vocations sont présentées dans le tableau des emplacements réservés)
- Points et cônes de vue à préserver (L.151-23 CU)
- Protections paysagères et corridors écologiques (L.151-23 CU)
- Espaces Boisés Classés Significatifs (EBC) (Art L121-27 CU)
- Zones humides à préserver (L.151-23 CU)
- Secteur patrimonial à préserver (L.151-19 CU)
- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles

Prescription linéaire

- Ligne de recul minimum et/ou alignement des façades à respecter
- Marge de recul de 18m par rapport à l'axe des RD
- Secteur de diversité commerciale à protéger
- Limite de l'espace proche du rivage
- Limite de la bande littorale des 100m
- Mur ou muret à préserver

Prescription ponctuelle

- Éléments patrimoniaux à préserver (L.151-19 CU)
- Arbres à préserver (L.151-23 CU)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

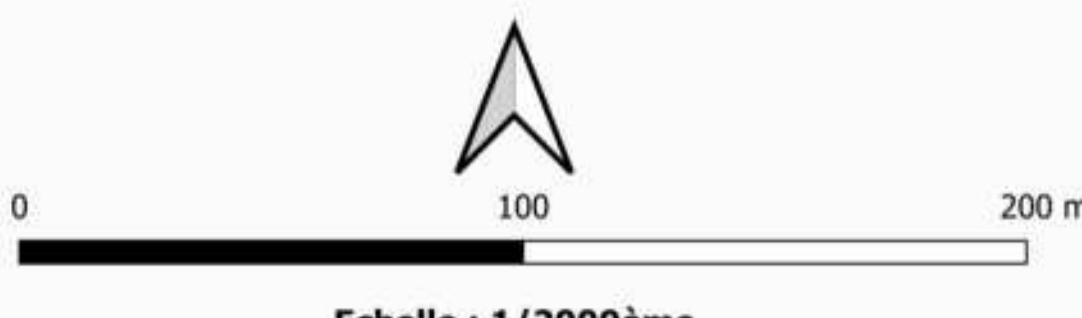

Fond de plan

- Limites des zones
- Terrain bâti non cadastré
- Bâtiment
- Parcelle

Source cadastre (parcellaire et bâti) : www.cadastre.data.gouv.fr
Mars 2024 (dernière version disponible en date d'approbation du PLU)



Echelle : 1/3500ème



Source cadastre (parcellaire et bâti) : www.cadastre.data.gouv.fr
Mars 2024 (dernière version disponible en date d'approbation du PLU)

